

NUMERO 429

Je n'aurais manqué un Séminaire pour rien au monde— PHILIPPE SOLLERS
Nous gagnerons parce que nous n'avons pas d'autre choix — AGNÈS AFLALO

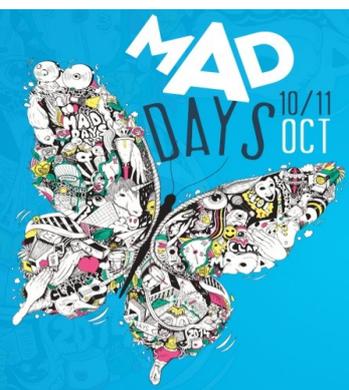
www.lacanquotidien.fr

Lacan Quotidien



Le carnaval des Mad Days, masque du réel de la folie

par Jean-Daniel Matet



L'ARS, Agence régionale de Santé d'Ile-de-France, associée à la FNAPSY (Fédération nationale des associations d'usagers en psychiatrie) et à l'UNAFAM (Union nationale de familles et amis de personnes malades et/ou handicapés psychiques), organise les Mad Days (1), deux jours de manifestations culturelles afin « de faire évoluer les comportements à l'égard des personnes qui sont atteintes de "maladies psychiques" ». Les festivals et autres manifestations soutenant telle ou telle cause se sont généralisés sur le grand modèle de la fête de l'Humanité. Dans le domaine sanitaire, les Solidays se sont distingués, après le Téléthon et Sidaction.

Depuis quinze ans, au mois de juin, l'hippodrome de Longchamp accueille les Solidays. C'est un rendez-vous incontournable de la variété musicale, mais surtout un moment très intense de solidarité envers les personnes atteintes du SIDA. Il a réuni jusqu'à 170 000 personnes sensibles à ce mélange d'action sociale et de divertissement musical. Au moins quatre pôles dans cette action :



- Aider : chaque année, les recettes du festival permettent de financer des projets de recherche et de solidarité en France comme à l'étranger ;
- Prévenir : réviser les incontournables de la prévention et de la solidarité à travers des animations ludiques et didactiques ;
- Mobiliser : jeunes et moins jeunes viennent en grand nombre chaque année, de la France entière, pour rencontrer les militants, leur rendre hommage et témoigner leur attachement profond à une solidarité sans frontières ;
- Défendre : face à la virulence du fléau, il est primordial de défendre un accès généralisé aux anti-rétroviraux en interpellant gouvernements et médias.

Les ministères (Communication, Jeunesse, Culture), ainsi que de très nombreux partenaires privés, soutiennent les Solidays. Ce modèle, associant les intéressés atteints du SIDA, les militants qui défendent les mesures contre le SIDA et les professionnels, dans le but de porter les grands projets de recherche, s'est imposé. Il a modifié profondément les rapports de la médecine avec les malades, ainsi que les relations avec les tutelles. L'infatuation médicale n'est plus de mise et les malades sont associés aux projets de recherche.

Sur le même schéma, les Mad Days proposent de nous entraîner, les 10 et 11 octobre, dans des circuits artistiques pour « un autre regard sur les maladies psychiques » qui toucheraient une personne sur 5 au cours de sa vie. La menace s'accompagne d'une prédiction de l'OMS : elles représenteront, à l'horizon 2020, la première cause de handicap dans le monde.

Les initiateurs des Mad Days souhaitent en faire un événement culturel, festif et ouvert à tous et sollicitent le soutien d'institutions culturelles franciliennes majeures qui s'engageront pour mettre en lumière les maladies psychiques au travers de leur programmation.

Mais doit-on se réjouir de voir que l'on attire ainsi l'attention du public sur les problèmes de la maladie mentale et de ses soins ? Certes, l'idée de croiser les intérêts artistiques et les questions liées aux symptômes psychiques est excellente. La psychanalyse, l'art brut, n'ont-ils pas depuis cinquante ans misé sur les artistes en tant qu'ils témoignent de leur solution quant au malaise et ses symptômes, le leur comme celui de leur société. On peut également approuver le projet d'associer les familles, les associations de malades ou d'anciens malades, à la tentative de jeter un éclairage sur les enjeux de ces pathologies et de leur prise en charge. Et que l'ARS soit concernée elle aussi, cela n'est pas surprenant, puisqu'elle est en charge de la psychiatrie sous toutes ses formes sanitaires, publique et privée, de ses établissements, mais aussi du secteur médico-social, avec un rôle de contrôle du fonctionnement et du financement des établissements.

Mais plusieurs questions viennent interroger les termes de cet appel et sa finalité.

Lors des Solidays, la solidarité et les artistes sont convoqués pour réunir des fonds de soutien à la recherche, avec une efficacité prouvée dans la découverte de moyens de lutte contre les agents viraux et la mise au point de campagnes très pertinentes pour venir en aide aux malades et restreindre la contamination.



Les organisateurs de Mad Days, quant à eux, ne cherchent pas à trouver des moyens financiers, pourtant faisant gravement défaut dans le service public, mais à « faire évoluer les comportements à l'égard des personnes qui sont atteintes de maladies psychiques ». Cela ressemble fort à tous les programmes d'humanisation des services publics, comme si la puissance publique cherchait à éviter les reproches qui pourraient lui être faits quant à la carence de ses services.

L'opposition du terme de maladie psychique – qui conserverait l'intelligence – à celui de maladie mentale serait baroque s'il ne recouvrait pas un fond d'hostilité aux pratiques psychiatriques supposées être en charge des maladies mentales.

Faut-il mettre au compte d'un certain déboussolage généralisé le fait que les structures de soins, les soignants « psy » ne soient représentés que par leur instance administrative tutélaire (ARS) ? ou s'agit-il d'une volonté délibérée de les rayer de la carte ? L'Unafam, association des familles, mentionne les syndicats de psychiatres comme simples partenaires dans les démarches auprès des pouvoirs publics.

Les désaccords dans les traitements et dans les prises en charge entre les personnels psychiatriques, les familles et les patients ne sont-ils pas inhérents au type même des symptômes qu'ils ont à traiter ? En aucun cas ces désaccords ne peuvent devenir prétexte à méconnaître le point de vue de l'autre. L'expertise, dans de nombreux domaines médicaux, est maintenant confiée à celui qui ne connaît pas la question, tant sont redoutés les conflits d'intérêt. C'est ainsi que la vérité est attendue de l'évaluation et du malade lui-même dans un déni de ce que serait sa demande.

Qu'un patient tienne plus à ses symptômes qu'à lui-même, voilà qui fait toujours scandale en tant qu'il ne se soumettrait pas au bien que l'autre lui voudrait. C'est en approchant la question du sujet de cette manière que la psychanalyse, forte de l'expérience de celui qui s'y soumet, peut entendre la complexité de ces situations. Il ne suffit pas de vouloir changer les mentalités, comme certains psychiatres l'ont rêvé, pour toucher au réel de ce qui vous rend fou.

Faute de moyens humains, faute de structures adéquates pour accueillir les patients atteints de symptômes psychiques, il peut être tentant de modifier la perspective sur la folie, de confier un peu plus à l'entourage le soin de faire face aux problèmes de ses proches, jusqu'à nier la pertinence d'une approche spécifique. Le film de Marian Otero, *À ciel ouvert*, trouverait sa place dans ces Mad Days, si le projet, comme je le crains, n'était de faire oublier le plus réel de ce qui est en jeu dans le symptôme et qui handicape le patient d'autant plus que le travail sur son symptôme aura été négligé. Modifier les comportements ne s'improvise pas et n'est pas qu'une question d'opinion sur la folie. Le réel qui est en jeu dans l'œuvre d'art ne doit pas servir de paravent à cette question essentielle.



Le terme de vie psychique est aujourd'hui passé dans le discours sans que l'on ne s'interroge plus sur cette psyché qui se distinguerait du corps. Que la pensée soit troublée, dans des symptômes que l'approche neurologique est insuffisante à définir, n'implique pas pour autant que la psyché supplante le mental en tant qu'il concerne aussi bien le corps que l'esprit de celui qui s'en plaint.

Souvenons-nous de la fonction des carnivals dans les sociétés du Moyen Âge, mais ne parions pas que les réjouissances publiques, fussent-elles « jours de folie », traitent sans l'effort d'une prise en compte du réel par la parole les symptômes qui touchent au lien social.

Couples et GPA

Une famille pour tous..., la chronique d'Hélène Bonnaud

Si l'actualité autour de la famille ne cesse de s'amplifier depuis la rentrée, la naissance des enfants par GPA (Gestation pour autrui) continue de produire des effets négatifs dans la classe politique qui, pourtant, a voté la loi pour le mariage homosexuel.

En effet, le mariage entre personnes du même sexe introduit immédiatement la question de l'enfantement. Les femmes en couple et les hommes en couple veulent de plus en plus souvent fonder une famille, et l'enfant est l'objet essentiel, primordial, pour la réaliser. En ce sens, le mariage homosexuel était la première étape vers ce processus de normalisation des couples homosexuels face aux couples hétérosexuels. Ces effets négatifs peuvent s'interpréter comme un repli lié à la façon dont les partisans de la « Manif pour tous », qui se sont retrouvés dans la rue le dimanche 5 octobre, à Paris et à Bordeaux, pour dire leur mécontentement au sujet de la politique de la famille actuelle et la question de la GPA, font poids dans la vie politique.

Or Manuel Vals vient de déclarer, dans une interview au journal *La Croix*, que la GPA est interdite en France. Cela devrait clore le débat ou, du moins, lui opposer une certaine réserve. Le premier Ministre envisage même, dans les semaines qui viennent, « la promotion d'une initiative internationale qui pourrait aboutir, par exemple, à ce que les pays qui autorisent la GPA n'accordent pas le bénéfice de ce mode de procréation aux ressortissants des pays qui l'interdisent ». (1) Les contestataires devraient s'en réjouir. La GPA serait non seulement interdite en France, mais les français seraient interdits de GPA hors de France, dans les pays qui la pratiquent et l'encadrent, comme les USA, La Grande Bretagne, etc.



Admettons que cette déclaration soit purement opportuniste, tant il semble improbable qu'on puisse refuser, à notre époque, aux citoyens français de voyager et d'utiliser le droit d'autres pays pour obtenir cette possibilité d'avoir un enfant par GPA.

Cela est d'autant plus regrettable de la part de Manuel Vals que la Cour européenne des droits de l'homme a condamné la France, en juin 2014, pour n'avoir pas voulu accorder la nationalité française à des enfants nés par GPA aux États-Unis.

Libération (2) interviewait les très célèbres parents Mennesson, parents de jumelles nées grâce à une mère porteuse, qui luttent depuis des années pour que l'État donne une carte d'identité française à leurs enfants et ce droit devrait maintenant leur être accordé. Mais Manuel Valls se met en porte à faux avec cette obligation pourtant nécessaire de défense de « l'intérêt supérieur de l'enfant ».



Petit retour en arrière. Lorsque des enfants sont nés dans des pays qui encadrent la GPA, leurs actes de naissance mentionnent simplement les noms des deux personnes formant le couple qui a eu recours à cette méthode. Or, les opposants à la GPA exigent que l'on découpe la filiation en fonction du biologique. Si le sperme du père biologique est à l'origine de la conception de l'enfant, il sera reconnu comme père, mais la mère qui n'a pas fourni son ovocyte devra adopter l'enfant. Tout se complique donc dès qu'on recherche la preuve de la paternité et de la maternité des enfants. Il y aura le plus souvent un parent biologique et un parent adoptif, – ce qui pourrait être un vrai déchirement en cas de séparation et à nouveau faire du parent adoptif un sous parent, alors que, depuis maintenant de nombreuses années, on considère l'adoption comme une parentalité à part entière. Alors pourquoi, tout à coup, vouloir différencier le parent biologique du parent adoptif ? Il s'agit tout simplement d'utiliser le réel de la biologie comme un argument en défaveur de la reconnaissance des enfants nés en dehors du cadre strict des relations hétérosexuelles. Les avancées de la science trouvent leur limite dans la réponse du Droit qui interdirait que l'acte de naissance reconnaisse les couples homosexuels comme des parents, quels que soient la modalité de fabrication de leur enfant.



Pourquoi le Droit devrait-il s'immiscer dans les relations d'un couple marié, d'un couple qui décide d'avoir un enfant, et qui désire l'éduquer ? Les problématiques qui pourraient surgir de la façon dont un enfant a été conçu relèvent de la vie privée, et personne ne peut prétendre savoir, aujourd'hui, quels pourraient en être les effets. Même la psychanalyse, défendant plutôt la place et la fonction parentale dans la structure familiale, ne peut anticiper les difficultés propres à la procréation par GPA. Pourquoi ? Parce que les enfants nés de GPA sont souvent des enfants nés de couples désirants et responsables.

Même si cette ouverture a des limites et qu'elle ne garantit pas les effets d'une naissance par procréation, elle indique plutôt la puissance du désir d'enfant, celui-ci pouvant amener à un trop d'amour et de protection, plutôt qu'à son rejet. Pour l'enfant, la sexualité et l'obtention d'enfant ne convergent pas. Il ne peut imaginer les relations sexuelles entre ses parents ni qu'il en est le produit. C'est un impossible. Lorsqu'il grandit et commence à entrevoir quelque chose du désir sexuel dans le couple parental, il lui faut faire face à cette révélation. De nombreux sujets en analyse témoignent de l'horreur de cette découverte.

Ils ne veulent pas savoir qu'ils sont issus de l'acte sexuel de leurs parents. C'est pourquoi tout ce qui concerne le réel de la reproduction est possiblement traumatique pour l'enfant.



Pendant longtemps, on a craint d'annoncer aux enfants adoptés qu'ils n'étaient pas les enfants biologiques de leurs parents, on craindra demain de leur dire qu'ils sont nés par GPA. Le traumatique ne se situe pas dans la modalité de la conception, mais dans le discours qui porte la trace de ce que le sexe y est concerné. Lacan le formule dans le Séminaire XI, lorsqu'il indique que « le sujet naît en tant qu'au champ de l'Autre surgit le signifiant ». Mais il ajoute que la pulsion « présente la sexualité dans l'inconscient et représente, dans son essence, la mort » et que « de cette conjonction du sujet dans le champ de la pulsion au sujet tel qu'il s'évoque dans le champ de l'Autre, de cet effort pour se rejoindre, dépend qu'il y ait un support pour *la ganze Sexualstrebung*. » (3) Il n'y a pas de pulsion sexuelle totale, que Lacan a écrit selon sa célèbre formule, « il n'y a pas de rapport sexuel ». Cela signifie qu'il n'y a pas une jouissance sexuelle localisée dans la rencontre sexuelle. Cette jouissance sexuelle est toujours substitutive. J.-A. Miller nous en donne sa lecture : « La théorie de la jouissance comporte que ce qui nous est donné de jouissance, ne convient pas au rapport sexuel, et c'est en quoi la jouissance fait sinthome. Le sinthome de Lacan c'est le symptôme, simplement c'est le symptôme généralisé ; c'est le symptôme en tant qu'il n'y a pas de pulsion sexuelle totale ; ça fait symptôme mais c'est un symptôme, si je puis dire, irrémédiable. De ce fait, le long de cette série de la jouissance substitutive court une métonymie. Les merveilleuses transformations de la libido que Freud avait pu détailler trouvent ici leur place – simplement, elles ne s'achèvent pas, elles ne se bouclent pas dans une totalité unitaire. » (4)

Rien alors ne nous permet d'affirmer qu'il y a une bonne façon de se situer face à cette jouissance substitutive. Avoir un enfant en est une. Il y a une jouissance à réaliser ce désir. Et c'est finalement ce dont il s'agit toujours pour l'enfant, de savoir si il a été ou pas le fruit du désir de ceux qui l'élèvent, le soignent, lui parlent, l'aiment. Pour le reste, il y aura de belles histoires pour raconter comment ça s'est réalisé... ce que Lacan avait déjà noté « La relation sexuelle est livrée aux aléas du champ de l'Autre. Elle est livrée aux explications qu'on lui donne. » (5)

1 : http://www.lexpress.fr/actualite/societe/famille/gpa-valls-s-oppose-a-la-reconnaissance-des-enfants-nes-de-meres-porteuses-a-l-etranger_1607578.html?xtor=RSS-3011&google_editors_picks=true

2 : « Nous appelons à un vrai débat sur la GPA, pas à une guerre des tranchées », *Libération* du lundi 29 septembre 2014, p. 14.

3 : Lacan J., *Le séminaire*, Livre XI, *Les quatre concepts fondamentaux de la psychanalyse*, Paris, Seuil, 1973, p.181

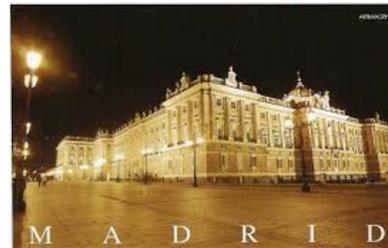
4 : Miller J.-A., « Choses de finesse en psychanalyse », *L'orientation lacanienne*, cours du 3 juin 2009, inédit.

5 : Lacan J., *Ibid.*, p. 181.

À ciel ouvert de Mariana Otero en Espagne

par Vilma Coccoz

Le 24 octobre prochain aura lieu la sortie nationale en Espagne du documentaire *À ciel ouvert* réalisé par Mariana Otero. Deux projections en avant-première sont également prévues : à Barcelone le 16 octobre, et à Madrid, en présence de la réalisatrice, le 17 octobre (1). Le très bel accueil réservé à ce film en France, en Belgique, en Bulgarie, en Colombie, et les éloges de la critique et du public permettent de penser que ce sera l'occasion de participer à un véritable événement. À double titre : il s'agit d'une immense œuvre d'art et c'est aussi la première fois dans l'histoire du mouvement psychanalytique qu'une institution ouvre ses portes à une caméra, en acceptant que la vie soit filmée telle qu'elle s'y déroule.



Mariana Otero voulait faire un film sur la folie, pour comprendre comment ceux qui sont appelés « fous » voient le monde. Mais les foyers qu'elle avait visités avant de connaître le Courtil la condamnaient à un regard extérieur. Les éducateurs restaient hors de sa portée, étrangers aux questions qu'elle se formulait. L'abîme était infranchissable.

Avec le Courtil, Mariana fait une véritable rencontre : elle a initié un parcours personnel et artistique qui a donné lieu à une pièce unique de cinéma et de psychanalyse. *À ciel ouvert* est le résultat de cette rencontre d'une artiste, poussée par une interrogation aussi cruciale qu'intime, avec un discours, et qui a compris que cette institution mène à bien la réalisation, dans le réel, du discours analytique d'orientation lacanienne. Là, le traitement de ces enfants qui ne s'inscrivent pas dans le discours commun, du fait des exigences de leurs symptômes, est tissé au quotidien par les intervenants, dans un dispositif original inventé par Antonio Di Ciaccia et que Jacques-Alain Miller a qualifié de « pratique à plusieurs ». La pratique à plusieurs n'est pas une méthode, pas non plus un programme, mais une expérience collective destinée à secourir ceux qui ne peuvent pas se débrouiller tous seuls avec le réel de l'existence, avec les phénomènes qui envahissent leur corps, leur pensée, leurs relations aux autres.

Faire un documentaire réussissant à montrer la manière dont chacun des enfants est traité dans sa singularité, comme une énigme dont le déchiffrement ouvre les portes à une solution nouvelle, viable grâce au soutien et au secours de ceux qui y interviennent, supposait de filmer d'une manière différente. Mariana Otero s'est d'abord incorporée à l'équipe du Courtil et lorsque elle s'est finalement décidée à faire le film, elle a conçu une manière de porter la caméra de façon à faire corps avec la caméra, de devenir un *corps-caméra*.

Elle a aussi renoncé à l'ingénieur du son, portant elle-même le micro. Insérée au quotidien, sa présence était devenue familière, son regard à travers la caméra n'était plus étranger aux enfants.



À ciel ouvert est le récit du parcours de quelques enfants dans l'institution pendant trois mois, au long desquels on aperçoit les modifications des souffrances infantiles, au rythme des interventions des enfants et des adultes. Ces derniers, lecteurs de Lacan, réfléchissent à partir des découvertes de chacun et discutent des finesses du discours des enfants dont ils ont la charge. On suit avec eux leurs cheminements pendant les réunions de travail, les échanges avec un analyste référent. Au Courtil, la vie est là, on désire savoir, on invente, on respecte la différence.

À ciel ouvert est une expérience du regard, un autre regard, celui de Mariana Otero, qui se saisit des moments précieux, parce qu'elle ne filme pas ces enfants pour les montrer, mais pour que l'on puisse, grâce à ce média qu'elle utilise avec tact, comprendre quelque chose de leur langue privée. Chacun de nous, spectateurs du film, est convoqué pour accompagner Mariana dans son parcours et participer de son extrême délicatesse, de sa sensibilité exquise.

Un livre essentiel, auquel a été donné le même titre, va de pair avec le film. Dans ce livre, on découvre, à travers des entretiens avec les fondateurs du Courtil, comment il a été conçu, comment il est organisé, ses fondements théoriques et, en dernière partie, les détails du tournage.

Le 24 octobre est un jour de fête pour le Champ freudien et pour tous ceux qui approchent les souffrances infantiles avec la rigueur clinique nécessaire, fondée sur la conviction qu'une autre manière de traiter les symptômes et « la folie » est possible.



Chacun d'entre nous, avec ce film, a la chance de devenir le porte-parole du message de ces enfants. Quiconque s'offre à les écouter, se montre disposé à apprendre les signes de leur langue privée, s'intéresse à leurs multiples inventions pour tisser un lien social, pourra prendre la mesure de leurs efforts pour échapper à l'exclusion sociale et à la ségrégation.

Nous vous invitons à regarder ce film, à en discuter, à découvrir ses trouvailles. Et à le dire à tout le monde !

Traduction : Azucena Bombín

Lacan Quotidien

publié par navarin éditeur

INFORME ET REFLÈTE 7 JOURS SUR 7 L'OPINION ÉCLAIRÉE

▪ comité de direction

présidente **eve miller-rose** eve.navarin@gmail.com

rédaction **catherine lazarus-matet** clazarusm@wanadoo.fr

conseiller **jacques-alain miller**

▪ rédaction

coordination **catherine lazarus-matet** clazarusm@wanadoo.fr

comité de lecture **pierre-gilles gueguen**, **catherine lazarus-matet**, **jacques-alain miller**,
eve miller-rose, **eric zuliani**

édition **cécile favreau**, **luc garcia**, **bertrand lahutte**

▪ équipe

▪pour l'institut psychanalytique de l'enfant **daniel roy**, **judith miller**

▪pour babel

-Lacan Quotidien en argentine et sudamérique de langue espagnole **graciela brodsky**

-Lacan Quotidien au brésil **angelina harari**

-Lacan Quotidien en espagne **miquel bassols**

-pour Latigo, **Dalila Arpin** et **Raquel Cors**

-pour Caravanserail, **Fouzia Liget**

-pour Abrasivo, **Jorge Forbes** et **Jacques-Alain Miller**

diffusion **éric zuliani**

▪designers **viktor&william francoizel** vwfcbzl@gmail.com

▪technique **mark francoizel & olivier ripoll**

▪médiateur **patachón valdès** patachon.valdes@gmail.com

▪ suivre Lacan Quotidien :

▪ecf-messenger@yahoogroupes.fr ▫ liste d'information des actualités de l'école de la cause freudienne et des acf ▫ responsable : **éric zuliani**

▪pipolnews@europsychoanalysis.eu ▫ liste de diffusion de l'eurofédération de psychanalyse

▫ responsable : **gil caroz**

▪amp-uqbar@elistas.net ▫ liste de diffusion de l'association mondiale de psychanalyse ▫ responsable : **oscar ventura**

▪ secretary@amp-nls.org ▫ liste de diffusion de la new lacanian school of psychoanalysis ▫ responsables : Florencia Shanahan et Anne Béraud

▪ EBP-Veredas@yahoogrupos.com.br ▫ uma lista sobre a psicanálise de difusão privada e promovida pela AMP em sintonia com a escola brasileira de psicanálise ▫ moderator : patricia badari ▫ traduction lacan quotidien au brésil : maria do carmo dias batista

POUR ACCEDER AU SITE LACANQUOTIDIEN.FR [CLIQUEZ ICI](#).

• *À l'attention des auteurs*

Les propositions de textes pour une publication dans Lacan Quotidien sont à adresser par mail (catherine lazarus-matet clazarusm@wanadoo.fr) ou directement sur le site lacanquotidien.fr en cliquant sur "proposez un article",

Sous fichier Word ▫ Police : Calibri ▫ Taille des caractères : 12 ▫ Interligne : 1,15 ▫

Paragraphe : Justifié ▫ Notes : à la fin du texte, police 10 •

• *À l'attention des auteurs & éditeurs*

Pour la rubrique Critique de Livres, veuillez adresser vos ouvrages, à NAVARIN ÉDITEUR, la Rédaction de Lacan Quotidien – 1 rue Huysmans 75006 Paris.